

L'Afep et le Medef annoncent la prochaine révision du code Afep-Medef

Publié le 18 juin 2018

L'Afep et le Medef ont apporté leur soutien au Haut comité de gouvernement d'entreprise (HCGE) qui a interrogé le groupe Carrefour sur les modalités de rémunération de M. Georges Plassat. Celui-ci a autorisé l'Afep et le Medef à indiquer qu'il avait renoncé à sa clause de non concurrence et qu'il en avait informé le conseil d'administration de Carrefour.

Le HCGE a ainsi démontré l'efficacité et l'indépendance de la régulation du code de gouvernement d'entreprise.

L'Afep et le Medef rappellent qu'une consultation en vue de la révision du code vient de s'achever. Ils annoncent qu'ils publieront une version renforcée du code de gouvernement d'entreprise dans les prochains jours. Celle-ci intégrera des recommandations de nature à éviter les écarts constatés récemment.